

En ce qui concerne l'accès à www.poldoc.be, il est utile de consulter l'Infonouvelles N° 1719 du 19 octobre 2006 avec comme titre: " PolDoc, le site documentaire de la police, accessible à tous sur l'internet! "

1. CADRE LEGISLATIF DE LA POLICE & ORGANISATION ET POSITION JURIDIQUE DE LA POLICE INTEGREE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI) (tenir compte de l'erratum 14)

- TITRE II: LA POLICE LOCALE
Art. 9-11 Les zones de police
Art. 42-46 Autorité et direction
- TITRE III: LA POLICE FEDERALE
Art. 92-105 Disposition générale – organisation générale – autorité, direction et attributions

Arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police (PJPol) (tenir compte de l'erratum 15)

- PARTIE VI : L'ENGAGEMENT EFFICIENT DU PERSONNEL
TITRE I : L'organisation du temps de travail
- PARTIE VIII : LES POSITIONS ADMINISTRATIVES, LES CONGES, LES DISPENSES DE SERVICE ET LES NON-ACTIVITES
TITRE II : Les positions administratives

Arrêté ministériel du 28 décembre 2001 portant exécution de certaines dispositions de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police (AEPol)

- TITRE VI: L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU PERSONNEL DES SERVICES DE POLICE
Chapitres I, II, III (sur base de la Note DGS/DSP-19084 du 26-04-2007)

Le nouveau statut CALog

- PJPol – Partie IV : Le recrutement et la sélection du personnel du cadre administratif et logistique
- PJPol – Partie V : Le stage et la nomination
- PJPol – Partie VII : La carrière du membre du personnel du cadre administratif et logistique
- Nouveau statut CALog - Brochure d'information DGS/DSJ du 1 mars 2007 (à l'exception du droit transitoire des chapitres 1 et 2)
- Circulaire 59
- Arrêté royal du [7 juin 2009](#) portant modification de divers textes relatifs à la position juridique du personnel des services de police
- Note DGS/DSJ/2009/27875/A du 3 juillet 2009
- Infonouvelles n°1928 du 20 octobre 2009



Organisation et missions de la police fédérale

- Organigramme de la police fédérale

Organisation et tâches de base de la police locale

- Tâches de base dans le cadre de l'exécution de la fonction de police de base: identifier et décrire
- Compétences de la commission permanente de la police locale

2. FONCTIONNEMENT INTEGRE – POLITIQUE DE SECURITE – PLAN DE SECURITE

Fonction de police intégrée

- Description de la fonction de police intégrée
- Eléments qui accentuent ce caractère intégré

Politique de sécurité intégrale et intégrée

- Base réglementaire relative à la sécurité sociétale
- Définition et vision relatives à la sécurité sociétale

3. PHILOSOPHIE COMMUNE – FONCTION DE POLICE PAR EXCELLENCE – NOTIONS DE BASE

Vers l'excellence dans la fonction de police

- Note d'orientation politique (vision) de 'l'excellence dans la fonction de police'

Cadre culturel innovateur de la fonction de police orientée vers la communauté (FPOC)

- La notion de base 'fonction de police orientée vers la communauté' (cadre réglementaire, définition, vision, piliers)

La fonction de police guidée par l'information (FPGI) comme méthode de travail

- La notion de base 'fonction de police guidée par l'information' (cadre réglementaire, définition, vision, caractéristiques)

La gestion optimale (GO) comme résumé des modèles et des théories de management généralement applicables et adaptés à la police

- La notion de base 'gestion optimale' (cadre réglementaire, définition, vision, principes)

4. MANAGEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT POLICIER

Management RH dans un environnement policier

- L'évaluation du personnel
Art. VII.1.1-VII.1.30 PJPoI et Chapitre VIII Exodus
- Arrêté royal du 10 mai 2006 fixant le code de déontologie des services de police - Code de déontologie des services de police - édition mai 2006 – déontologie versus discipline.

5. CONNAISSANCE DE LA LANGUE DANS LAQUELLE S'EST INSCRIT LE CANDIDAT

